



Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 084-268400736-20260423-DCA2026_007-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
CCAS DE MORMOIRON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23/04/2026

Délibération n° 2026_007

Date de convocation : 16/04/2026

Membres en exercice : 13

PREND ACTE

Le Président certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 07.05.2026



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT-TROIS AVRIL à 18 Heures,
le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GUYOTOT Mireille, GABRIELLI Nathalie,
BLOUVAC Monique, Maurice DE LELLIS, VALLERY Audrey, MONGE
Brigitte, ZAGRA Christophe, ARIAGNO Eliane, ASTRUC Brigitte et
LEDEZ Benoit

Procuration : Jean-Paul ROUX à Maurice DE LELLIS

Absent : Fabienne JOUVE

Secrétaire : Audrey VALLERY

**ADMINISTRATION GENERALE / Analyse des Besoins Sociaux de la commune
de Mormoiron (ABS)**

Monsieur le Président cède la parole à Maurice DE LELLIS, vice-président délégué.

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) est un outil d'aide à la décision, permettant aux élus et partenaires sociaux de mettre en place une politique sociale adaptée aux besoins de la population. L'objectif cette analyse est d'ajuster l'action sociale du territoire en s'appuyant sur la mise en parallèle des attentes de la population et du recensement de l'offre existante.

VU le décret n°2016-824, en date du 21 juin 2016, relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale ;

VU l'article R123-1 du Code de l'Action Sociale et des familles relatif à la production par les centres communaux et intercommunaux d'action sociale d'une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort. L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. Ce diagnostic est établi avec l'ensemble des partenaires, publics ou privés, qui participent à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social. L'analyse des besoins sociaux fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget.

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins sociaux de la commune de Mormoiron, qui vous a été transmis avec la convocation à cette séance ;

Le conseil d'administration ayant ouï l'exposé du vice-président délégué :

- **PREND ACTE** de l'Analyse des Besoins Sociaux de la commune de Mormoiron

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 084-268400736-20260423-DCA2026_007-DE

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Le Président

La secrétaire : Audrey VALLERY

Bernard LE DILY

